

# Pièce 5 - Justificatif de maîtrise foncière

**Projet de Parc Eolien Plaine de Champagne I**



Septembre 2025

EDF Renouvelables France, filiale nationale de EDF Renouvelables  
a initié un projet éolien sur la commune d'Euvy (51),  
pour le compte de la SAS PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE CHAMPAGNE.

**Maître d'ouvrage : SAS PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE CHAMPAGNE**

**Assistance à maîtrise d'ouvrage : EDF Renouvelables France**



**Adresse de correspondance**

Chez EDF Renouvelables France  
A l'attention de CHAMLONG Luc-Olivier  
Cœur Défense - Tour B  
100, esplanade du Général de Gaulle  
92932 PARIS LA DEFENSE Cedex  
Tel : 06 48 16 20 41  
Mail : luc-olivier.chamlong@edf-re.fr

**Adresse du demandeur**

SAS PARC EOLIEN DE LA PLAINE  
DE CHAMPAGNE  
Chez EDF Renouvelables France  
Cœur Défense Tour B  
100 Esplanade du Général de  
Gaulle  
92 932 PARIS LA DEFENSE Cedex

# SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| A. Adresse de l'installation et références cadastrales | 4 |
| B. Justificatifs de maîtrise foncière                  | 5 |

# A. ADRESSE DE L'INSTALLATION ET REFERENCES CADASTRALES

Le site est accessible par la route départementale N°43 et plusieurs chemins ruraux et privés.

Les terrains d'implantation du projet sont situés en zone agricole. Ils appartiennent à des propriétaires privés, avec lesquels sont signés des baux emphytéotiques et des servitudes de passage de câbles et de survol.

Les parcelles cadastrales concernées par le projet et leurs références (implantation des éoliennes et équipements annexes) sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

*Figure 1 : Références cadastrales des parcelles du projet*

| Parcelle | Propriétaire                              | Commune | Elément du projet concerné                                  |
|----------|---|---------|---|
| ZI 1     | <b>BOURGOIN Annette,<br/>BOURGOIN Guy</b> | Euvy    | <b>Eolienne I</b>   |
| ZI 2     | BOURGOIN Annette,<br>BOURGOIN Guy         | Euvy    | Accès Eolienne I<br>Survol Eolienne I                       |
| ZI 17    | BOURGOIN Annette,<br>BOURGOIN Guy         | Euvy    | Accès Eolienne I<br>Survol Eolienne I                       |
| ZI 18    | GODMET François<br>GODMET Brigitte        | Euvy    | Accès Eolienne I<br>Poste de livraison<br>Survol Eolienne I |
| ZK 6     | CHARLOT Nicolas                           | Euvy    | Survol Eolienne I   |
| ZI 7     | <b>CHARLOT Nicolas</b>                    | Euvy    | <b>Eolienne 2</b>   |
| ZI 6     | FLEUREAU Patrick                          | Euvy    | Survol Eolienne 2<br><b>Eolienne 3</b>                      |
| ZI 5     | <b>BALDY Catherine</b>                    | Euvy    | Survol Eolienne 3   |

# B. JUSTIFICATIFS DE MAITRISE FONCIERE

Les Justificatifs de maîtrise foncière des parcelles énumérées dans le chapitre précédent sont les suivants :

*Numéro communal : B00010 (Euvy)*

Annexe 3

## Autorisation

Nous soussignés :

1<sup>e</sup>) Agissant en qualité d'usufruitiers indivisaires :

- Monsieur BOURGOIN Roger, 15 La Petite Rue 51230 CONNANTRE
- Madame LAPRUN ép. BOURGOIN Annette, 15 La Petite Rue 51230 CONNANTRE

2<sup>e</sup>) Agissant en qualité de nu-propriétaire :

- Monsieur BOURGOIN Guy, Chemin des Hauts 51230 CONNANTRE

### Autorisons

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915 Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune | Code Postal | Lieudit    | Section | N° | Surface (en m <sup>2</sup> ) |
|---------|-------------|------------|---------|----|------------------------------|
| EUVY    | 51 230      | LES VIGNES | 000ZI   | 1  | 26600                        |
| EUVY    | 51 230      | LES VIGNES | 000ZI   | 2  | 5620                         |
| EUVY    | 51 230      | LES VIGNES | 000ZI   | 17 | 1000                         |

Soit au total 3 parcelle(s).

Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans, elle-même prorogeable pour une période de 2 ans).

Fait le 1 juillet 2016, à Connantre.

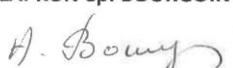
Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

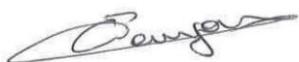
BOURGOIN Roger



LAPRUN ép. BOURGOIN Annette



BOURGOIN Guy



Numéro communal : G00059 (Euvy) – G00060 (Connantray-Vaurefroy)

### Annexe 3

### Autorisation

**Nous soussignés :**

Agissant en qualité de propriétaires indivisaires :

- Monsieur **GODMET François**, 68 Rue Saint Maurice 51230 GOURGANCON
- Madame **NICAISE Brigitte**, 2 Villeranges 23170 LUSSAT

Agissant en qualité de curateur :

- Monsieur **GODMET Jérémie**, 2 Villeranges 23170 LUSSAT

**Autorisons**

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915  
 Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune              | Code Postal | Lieudit         | Section | N° | Surf (en m <sup>2</sup> ) |
|----------------------|-------------|-----------------|---------|----|---------------------------|
| EUVY                 | 51 230      | LES VIGNES      | 000ZI   | 18 | 57090                     |
| CONNANTRAY-VAUREFROY | 51230       | LA NOUE JEANSON | 000YA   | 13 | 109450                    |

Soit au total 2 parcelle(s).

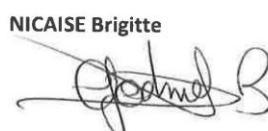
Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans, elle-même prorogeable pour une période de 2 ans).

Fait le 20/03/16 à Euvy

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

**GODMET François**  


**NICAISE Brigitte**  


**GODMET Jérémie**



Numéro communal : C00035

### Annexe 3

#### Autorisation

**Nous soussignés :**

1°) Agissant en qualité d'usufruitier ou d'usufruitiers indivisaires :

- Madame BROQUET ép. CHARLOT Chantal, 16 Impasse des Peupliers 84100 ORANGE
- Monsieur CHARLOT Marcel, 16 Impasse des Peupliers 84100 ORANGE

2°) Agissant en qualité de nu-propriétaire ou de nus-propriétaires indivisaires :

- Monsieur CHARLOT Pascal, 130 Rue Antoine Charial 69003 LYON

**Autorisons**

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915  
 Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune | Code Postal | Lieudit    | Section | N° | Surf (en m <sup>2</sup> ) |
|---------|-------------|------------|---------|----|---------------------------|
| EUVY    | 51 230      | LA CRUATTE | 000ZK   | 6  | 44230                     |

Soit au total 1 parcelle(s).

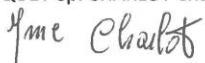
Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans).

Fait le 15/09/2015, à EUVY

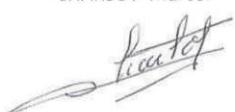
Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

BROQUET ép. CHARLOT Chantal



CHARLOT Marcel



CHARLOT Pascal



Page | 12

Une erreur est survenue lors de la rédaction de cette annexe. Cette annexe a pour but de résumé la promesse de bail emphytéotique et/ou de constitution de servitudes signée par le propriétaire foncier. Bien qu'il soit indiqué dans ce résumé que ces autorisations soient valables 5 ans sauf prorogation de deux ans, il est bien spécifié dans le document authentique que la durée de validité des autorisations est de 5 ans, sauf prorogation de 2 ans elle-même prorogeable de 2 ans.

Numéro communal : L00032

Annexe 3

**Autorisation**

Nous soussignés :

Agissant en qualité de propriétaire ou propriétaires indivisaires :

- Mademoiselle LAPRUN Chantal, 16 Place Maurice Utrillo 51100 REIMS

**Autorisons**

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915  
Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune | Code Postal | Lieudit    | Section | N° | Surf (en m <sup>2</sup> ) |
|---------|-------------|------------|---------|----|---------------------------|
| EUVY    | 51 230      | LES VIGNES | 000ZI   | 7  | 118160-                   |

Soit au total 1 parcelle(s).

59080

Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans, elle-même prorogeable pour une période de 2 ans).

Fait le 30/08/2016, à EUVY

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

LAPRUN Chantal



Numéro communal : G00082

### Annexe 3

## Autorisation

**Nous soussignés :**

1°) Agissant en qualité d'usufruitier ou d'usufruitiers indivisaires :

- Madame GOBIN ép. CELLIER Elisabeth, 28 Rue Haute 51230 EUVY

2°) Agissant en qualité de nu-propriétaire ou de nus-propriétaires indivisaires :

- Madame CELLIER ép. BALDY Catherine, 14 Rue Ampère 94400 VITRY SUR SEINE

### **Autorisons**

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915 Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune              | Code Postal | Lieudit         | Section | N° | Surf (en m <sup>2</sup> ) |
|----------------------|-------------|-----------------|---------|----|---------------------------|
| CONNANTRAY-VAUREFROY | 51 230      | LE CHAMP HARENG | 000ZC   | 2  | 99640                     |
| EUVY                 | 51 230      | LES VIGNES      | 000ZI   | 5  | 131100                    |

Soit au total 2 parcelle(s).

Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans).

Fait le 16 août 2015, à Vitry sur Seine

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

GOBIN ép. CELLIER Elisabeth

CELLIER ép. BALDY Catherine




Page | 12

Une erreur est survenue lors de la rédaction de l'annexe ci-dessus. Cette annexe a pour but de résumé la promesse de bail emphytéotique et/ou de constitution de servitudes signée par le propriétaire foncier. Bien qu'il soit indiqué dans ce résumé que ces autorisations soient valables 5 ans sauf prorogation de deux ans, il est bien spécifié dans le document authentique que la durée de validité des autorisations est de 5 ans, sauf prorogation de 2 ans elle-même prorogeable de 2 ans.

**Annexe 3**

**Autorisation**

**Nous soussignés :**

1°) Agissant en qualité de propriétaire ou propriétaires indivisaires :

- Monsieur FLEUREAU Patrick, 31 Rue Saint Apollinaire 51230 BROUSSY-LE-GRAND

**Autorisons**

EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915

Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de parcs éoliens.

**A réaliser** toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment les autorisations d'exploiter, demandes de permis de construire, et, le cas échéant, les demandes de défrichement.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien, concernant nos terrains ci-dessous définis :

| Commune | Code Postal | Lieudit       | Section | N° | Surf (en m <sup>2</sup> ) |
|---------|-------------|---------------|---------|----|---------------------------|
| EUVY    | 51 230      | LES VIGNES    | 000ZI   | 6  | 85940                     |
| EUVY    | 51 230      | L ORME BERTON | 000ZK   | 13 | 59800                     |
| EUVY    | 51 230      | L ORME BERTON | 000ZK   | 14 | 49570                     |

Soit au total 3 parcelle(s).

Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans).

Fait le 4/04/2017 à BROUSSY le GRAND

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :

FLEUREAU Patrick

